

12 avril, 1852.

32

## Instructions à M<sup>r</sup> Charrier

Concernant son triplicata de recours en grâce  
et les pièces qui y sont annexées.

Signer le triplicata de la Demande  
en grâce ajouter au dessus de votre signature  
approuvées de tout le contenu ci-dessus,  
Ecrire en marge de la 4<sup>me</sup> page: Je soussigné  
certifie sincère et conforme aux originaux, le tout  
apostiller ci-contre: ce 12 avril, 1852.

Signer le supplément au triplicata, et écrire  
au dessus de votre signature approuvées et, etc.  
tel que la Demande en grâce.

Ecrire au bas de chacune des copies du certificat:

Je soussigné certifie sincère le présent certificat  
conforme à l'original annexé à la dernière expédition  
de ma Demande en grâce. Vous en excepterez le  
Certificat que j'ai signé vu qu'il contient est revêtu de  
M<sup>r</sup> signature qui est celle voulue.

Plus, Signer purement et simplement la lettre  
à M<sup>r</sup> Le Préfet contenant prière de transmettre au  
Président de la République.

Suivent les motifs des instructions ci-dessus.



Signé Charrier.

Nota: Toutes les pièces de ce dossier ont été  
renvies à M<sup>r</sup> Boucard, gendre de M<sup>r</sup> Charrier.

